

Liste des modifications

Version: 7.2.2



TachoScan Control

Liste des modifications

© 2002 - 2025 INELO Polska Sp. z o.o. Tous droits réservés

Tout tirage de copies, saisie de modifications, transfert, communication au public et utilisation de ces textes exige l'accord préalable et écrit de l'éditeur.

Les noms des entreprises et des produits mentionnés dans la présente notice d'instruction peuvent être les noms et les marques protégés. L'éditeur et l'auteur ne réclament pas de droits sur eux.

Bien qu'un soin particulier ait été apporté à la rédaction de ce document, ni l'éditeur ni l'auteur ne peuvent être tenus responsables des erreurs et des omissions ni des dommages résultant de l'utilisation des informations contenues dans ce document. Ni l'éditeur ni l'auteur ne sont pas responsables des revenus non recouvrés ni des dommages économiques causées directement ou indirectement par ce document.

Les fenêtres du logiciel présentées dans les images (les screens) présentés dans la présente notice d'instruction peuvent avoir une forme et un contenu différents par rapport aux fenêtres de la version possédée du logiciel. Cette différence peut apparaître notamment dans le cas de la version du logiciel autre que la version de l'instruction.

Production:

INELO Polska Sp. z o.o.

ul. Karpacka 24/U2b
43-300 Bielsko-Biała
POLAND
www.inelo.pl

Franchissements de frontières et chargements/déchargements – aperçu avant impression

(menu: Données -> Données des tachygraphes numériques)

- Ajout d'un onglet *Visualisation avant impression* pour les rapports :
 - Passages aux frontières
 - Opérations de chargement/déchargement
- Pour les inspections BALM, le titre de l'onglet reprend le nom du rapport.

Infraction liée à l'utilisation d'un tachygraphe incorrect (G2V1)

(menu: Rapports -> Infractions et indices de manipulations)

- Le critère d'identification de l'infraction liée à l'utilisation d'un tachygraphe incorrect dans les transports effectués au sein de l'Union européenne a été modifié.
 - Pour les tachygraphes G2V1, l'infraction est relevée à partir du 19 août 2025.
 - Pour les tachygraphes G1, aucune modification : l'infraction est relevée à partir du 1er janvier 2025.

Reconnaissance des caractères diacritiques sur la carte conducteur G2V2

(menu: Données -> Téléchargement de données -> Ouverture d'un fichier)

- Ajout de la reconnaissance du conducteur indépendamment de la présence de caractères diacritiques dans le prénom ou le nom de famille sur la carte G2V2.
 - **Exemple** : les lectures de deux cartes de conducteurs portant les noms "Jaskolka" et "Jaskółka" seront attribuées au même conducteur dans le *Résumé de téléchargement*.
 - Cette fonctionnalité ne s'applique pas en cas de changement d'alphabet (ex. : de latin à cyrillique) ni en cas de changement important dans le numéro de carte (ex. : carte émise par un autre pays).

Comparaison du temps de conduite et de la distance parcourue – aperçu de l'itinéraire basé sur les données de la carte conducteur

(menu: Rapports -> Comparaison du temps de conduite et de la distance parcourue)

- Ajout de la possibilité d'afficher un itinéraire sur la carte à partir des données de la carte conducteur.
 - Ce mode est activé en sélectionnant l'option *Conducteur* (valeur par défaut : *Véhicule*).

- En mode conducteur, seuls les conducteurs disposant d'une carte G2V1 ou G2V2 sont affichés.
- L'itinéraire est affiché sur la base de la carte conducteur sans les données GNSS importées du tachygraphe numérique.
- Des points peuvent être ajoutés manuellement sur l'itinéraire.

Nouveaux paramètres pour le Tableau des poids des infractions

(menu: Paramètres -> Paramètres d'analyse)

(menu: Rapports -> Infractions et indices de manipulations)

- Ajout du paramètre : *Utiliser le tableau des pondérations des infractions de la directive 2024/846 pour les contrôles avec date de fin à partir du :*
 - Option cochée par défaut :
 - Pour les contrôles terminés à partir du 14/03/2024 :
 - le programme affiche le nouveau Tableau des poids des infractions conforme à la directive 2024/846.
 - Pour les anciens contrôles :
 - le programme affiche l'ancien tableau.
 - Si l'option est décochée :
 - le programme utilise l'ancien tableau.

Nouveaux délais de prescription

- Nouveaux délais de prescription :
 - Contrôle sans infraction : 90 jours
 - Contrôle avec infractions de classe 1, 2, 3 ou 4 (sans P.V) : 1 an
 - Contrôle avec délit, infraction de classe 4 (avec P.V) ou de classe 5 : 6 ans

Rapport de contrôle : modification du pied de page

(menu: Rapports -> Rapport de contrôle)

- Ajout de la possibilité de modifier le pied de page dans le *Rapport de contrôle*.
 - Modifiable via le fichier **settings.json** côté serveur (droits nécessaires).

- Le pied de page est appliqué à toutes les inspections (Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer).

Modifications de l'export .XML vers GRECO

(menu: Véhicules -> Créer et Éditer)

- Un nouveau bloc `<InitialTechnicalControl>` a été ajouté au fichier d'export .XML vers GRECO. Il contient les résultats du Contrôle Technique Initial.
 - Les résultats sont présentés comme suit : `<CheckedItem itemType="[numéro de la position dans la liste de contrôle]" itemFailed="[0 ou 1]"></CheckedItem>`, où :
 - `itemType` correspond au numéro d'élément dans la liste de contrôle, commençant à 0 ;
 - `itemFailed="1"` signifie anomalie constatée ;
 - `itemFailed="0"` signifie aucune anomalie constatée.
 - Un élément est inclus dans le bloc `<InitialTechnicalControl>` si au moins un des champs *Vérifié* ou *Défaut* a été coché dans l'onglet Contrôle Technique Initial.

Liste des catégories de véhicules

(menu: Véhicules -> Créer et Éditer)

- Pour les véhicules de type *TCP*, la catégorie *M1* (≤ 9 places) a été ajoutée.

Nationalité par défaut du conducteur

(menu: Conducteur -> Créer ou Données -> Téléchargement de données -> Téléchargement des données du tachygraphe et Lecture des cartes numériques)

- La nationalité française est désormais définie par défaut pour les nouveaux conducteurs ajoutés.
 - S'applique aux conducteurs ajoutés manuellement ou à partir d'une lecture de carte/tachygraphe.

(menu: Conducteur -> Éditer)

- La nationalité peut être modifiée dans la fenêtre de modification des données du conducteur.
- Le champ *Pays de nationalité* ne peut pas rester vide.

Lecture des données des antennes Qfree

(menu: Module DSRC -> Paramètres DSRC)

- La nouvelle configuration des antennes Qfree permet la lecture des données des tachygraphes G2V2.

Suisse – Modifications des infractions liées au temps de travail pour les conducteurs indépendants (ARV 2)

(menu: Rapports -> Infractions et indices de manipulations)

- Les infractions suivantes ont été supprimées pour les conducteurs indépendants :
 - Dépassement du temps de travail par semaine
 - Le dépassement du temps de travail admissible sans interruption
 - Absence de pause de 20 minutes pendant une période de travail de plus de 5,5 heures
- Ce changement résulte des dispositions de l'ARV 2.

Suisse – Norme de repos hebdomadaire pour les conducteurs indépendants (ARV 2)

(menu: Rapports -> Infractions et indices de manipulations)

- La norme d'infraction au temps de repos hebdomadaire pour les conducteurs indépendants a été fixée à **24 heures**.
- Ce changement résulte des dispositions de l'ARV 2.



A EUROWAG COMPANY



tachoscancontrol.com



control@inelo.pl